

RAPPORT DU 3^{ème} DIALOGUE CITOYEN



3^{ème} DIALOGUE CITOYEN
THÈME : **GOVERNANCE BUDGETAIRE ET CRISE SANITAIRE** | ETAT DE PRÉSERVATION DE LA FORTUNE PUBLIQUE POUR LA GARANTIE
DES DROITS HUMAINS EN TEMPS COVID-19 AU CAMEROUN



09-10 DÉCEMBRE 2021 A L' HÔTEL MERINA



THÈME:

**« GOVERNANCE BUDGETAIRE ET CRISE SANITAIRE : ETAT DE PRESERVATION
DE LA FORTUNE PUBLIQUE POUR LA GARANTIE DES DROITS HUMAINS EN
TEMPS COVID-19 AU CAMEROUN »**

Yaoundé-Cameroun, du 09 au 10 décembre 2021

Rédigé par Nina BISSEK & Sandrine SIEWE SIEWE

Table des matières

LISTES DES ABREVIATIONS	3
IV. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
V. OBJECTIFS DU 3^{EME} DIALOGUE CITOYEN	5
VI. RESULTATS ATTENDUS	5
VII. DÉROULEMENT DU DIALOGUE	5
a) <i>Ouverture des travaux.....</i>	<i>5</i>
b) <i>Présentation et attentes des participants</i>	<i>6</i>
PANEL 1. CRISE SANITAIRE ET GOUVERNANCE BUDGETAIRE	8
a) <i>Interventions des panélistes</i>	<i>8</i>
b) <i>Échanges autour des interventions du panel 1.....</i>	<i>9</i>
PANEL 2. MOBILISATION DES RESSOURCES : ENJEUX ET DEFIS POUR LUTTER CONTRE LA CRISE SANITAIRE ..	10
a) <i>Interventions des panélistes</i>	<i>10</i>
b) <i>Échanges autour des interventions du panel 2.....</i>	<i>11</i>
PRESENTATION DU PRE-RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE DANS LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES DANS LES COMMUNES AU CAMEROUN.....	12
a) <i>Les résultats de l'étude.....</i>	<i>12</i>
b) <i>Échanges autour des interventions</i>	<i>14</i>
PANEL 3 : LA COMMANDE PUBLIQUE EN TEMPS COVID-19.....	14
a) <i>Interventions des panélistes</i>	<i>14</i>
b) <i>Échanges autour des interventions du panel 3.....</i>	<i>15</i>
PANEL 4. EQUITE FISCALE ET DROITS DE LA FEMME AU CAMEROUN	15
a) <i>Interventions des panélistes</i>	<i>16</i>
b) <i>Échanges autour des interventions du panel 4.....</i>	<i>17</i>
PANEL 5. PERSPECTIVES ET RESPONSABILITES DANS LA RELANCE POST-COVID 19 SOUS LE PRISME DE LA BONNE GOUVERNANCE BUDGETAIRE.....	17
a) <i>Interventions des panélistes.....</i>	<i>17</i>
LES RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS AU TERME DE LA CONFERENCE	18

Listes des Abréviations

ADIN : Africa Development Interchange Network
ARMP : Agence de Régulation des Marchés Publics
CAS : Compte d’Affectation Spéciale
CDC : Chambre Des Comptes
COSADER: Coalition des ONG pour la Sécurité Alimentaire et le développement Rural
CONSUPE : Contrôle Supérieur de l’État
COVID-19 : Maladie à Coronavirus 2019
CRADEC : Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire
CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées
DGD : Direction Générale des Douanes
DGI : Direction Générale des Impôts
DMJ : Dynamique Mondiale des Jeunes
DSCE : Document de Stratégies pour la Croissance et l’Emploi
FFI : Flux Financiers Illicites
MINFI : Ministère en charge des Finances
MINMIDT : Ministère des Mines, de l’Industrie et du Développement Technologique
MINMAP : Ministère des Marchés Publics
ODD : Objectifs de Développement Durable
OSC : Organisation de la Société Civile
PLANOSCAM : Plate-forme Nationale des Organisations de la Société Civile du Cameroun
PWYP : Publish What You Pay
SND30 : Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030
TI-C : Transparency International-Cameroon
TJNA : Tax Justice Network- Africa
TdR : Termes de Référence
UA : Union Africaine

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le rôle central de l'État pendant les pandémies et autres urgences sanitaires est d'élaborer une réponse sanitaire efficace en mobilisant des ressources tout en continuant de protéger les droits de l'homme. Ce qui consiste à respecter, protéger et réaliser les droits économiques, sociaux et culturels en portant une attention particulière à la couverture médicale et à la protection sociale universelle comme éléments constants de toute stratégie de riposte, de préparation et de relèvement. Dans le même temps, il s'agit aussi de gérer la fortune publique en évitant les fraudes et évasions fiscales à l'origine des FFIs et continuer à promouvoir l'intérêt général.

Au Cameroun, les interventions effectuées par l'État sous la pression de la crise sanitaire engendrée par la COVID-19 ont confirmé que les droits économiques, sociaux et culturels pouvaient être placés en tête des priorités et devaient être protégés à la fois pour des raisons de principe et pour assurer une protection en cas d'épidémie ou d'autre situation d'urgence sanitaire. Cette crise sanitaire et ses conséquences socioéconomiques ont permis d'initier des actions politiques volontaristes, y compris au plus haut niveau, afin de remédier aux conséquences socioéconomiques, atténuer les répercussions à court terme et promouvoir la croissance à long terme.

Mais les rapports de forces entre les pouvoirs ne promeuvent pas toujours une régulation pour la bonne gouvernance budgétaire et l'on observe encore le phénomène de corruption porté par plusieurs déterminants. Ces déterminants de la corruption doivent donc être analysés par les OSC afin de plaider pour la transparence et l'encadrement des affaires publiques.

« **Le Dialogue Citoyen** » se veut une plateforme citoyenne de facilitation de la participation des organisations civiles, patronales, politiques, syndicales, confessionnelles au processus national de la mise en œuvre des ODD/2030, de la Vision 2035 et de l'Agenda 2063 de l'UA, avec comme point de convergence « *La Fortune Publique : indicateur de la souveraineté budgétaire* ».

Organisé à l'occasion de la commémoration des journées internationales de lutte contre la corruption et des droits de l'Homme les 9 et 10 décembre, il promeut les consultations et le dialogue avec la société civile ; soutient le plaidoyer national et régional en facilitant la participation d'un large éventail d'organisations de la société civile (OSC) et groupes marginalisés aux dialogues et processus régionaux et mondiaux sur le développement durable dans le cadre des Nations Unies.

Les objectifs du Dialogue Citoyen sont les suivants :

- i. Favoriser l'engagement cohérent des grands groupes et des autres parties prenantes ainsi que des organisations de la société civile sur les ODD, l'agenda 2063 alignés sur la Vision 2035 pour un Cameroun émergent ;
- ii. Faciliter l'accès et l'échange d'informations, de meilleures pratiques et d'expériences sur les politiques nationales en lien avec le thème central, entre les pouvoirs publics, les organisations de la société civile, les grands groupes et les autres parties prenantes ;
- iii. Promouvoir les contributions aux définitions de la Position Commune Communautaire sur les questions de développement durable aux niveaux local, national et régional.

Les deux dernières éditions du Dialogue Citoyen ont eu lieu à Yaoundé en 2019 et 2020 sous les thèmes respectifs:

- **Prévention de la fortune publique pour la préservation du développement, la paix et la sécurité ;**
- **Quel Système des Finances Publiques pour un Cameroun Emergent 2035 : Une Affaire de Tous dans le contexte de la pandémie COVID-19.**

La 3^{ème} édition du Dialogue Citoyen avec pour thème : **Gouvernance budgétaire et crise sanitaire : état de préservation de la fortune publique pour la garantie des droits humains en temps covid-19 au Cameroun** est une réalisation de l'action portée par le Consortium ADIN, Afroleadership, CRADEC, DMJ et TI-C ; ainsi que le partenariat CRADEC/TJNA. Elle s'inscrit dans la continuité de la lutte contre la corruption, la lutte contre la fraude fiscale, l'analyse de la gestion de la fortune publique et l'évaluation de leurs impacts sur les droits de l'homme.

II. OBJECTIFS DU 3^{ème} DIALOGUE CITOYEN

Le 3^{ème} Dialogue Citoyen a pour objectif général de mettre les citoyens camerounais, en ordre de bataille contre la corruption et pour les droits humains (santé, éducation, eau potable, etc.), en défendant l'intérêt général.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Agir dans le sens de manifester notre engagement vis-à-vis de l'intérêt général en analysant la gouvernance budgétaire dans un contexte conjoncturelle national fortement influencé par la COVID-19;
- Analyser les mesures de prévention aux atteintes à la fortune publique et leur pertinence et efficacité dans la lutte contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscales internationales ;
- Analyser la prise en compte de l'égalité des sexes dans gouvernance fiscale au Cameroun ;
- Discuter des stratégies et d'outils innovants pour la défense des droits communs en s'appuyant sur des cas pratiques dans des contextes similaires au Cameroun.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- La gouvernance budgétaire dans un contexte conjoncturelle national fortement influencé par la COVID-19 est analysée ;
- Les mesures de prévention aux atteintes à la fortune publique et leur pertinence et efficacité dans la lutte contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscales internationales sont analysées et des mesures de consolidation sont formulées ;
- La prise en compte du genre dans gouvernance fiscale au Cameroun est analysée et des mesures de consolidations formulées ;
- Des stratégies et outils innovants pour la défense des droits communs en s'appuyant sur des cas pratiques dans des contextes similaires au Cameroun sont discutées et adoptées.

IV. DÉROULEMENT DU DIALOGUE

Les travaux étaient constitués de 03 principales articulations ci-après :

- La cérémonie d'ouverture ;
- La phase technique du Dialogue Citoyen ;
- La cérémonie de clôture.

a) Ouverture des travaux

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre articulations notamment :

- ❖ L'exécution de l'hymne National entonnée par M. **TSOUNKEU Martin** d'ADIN ;
- ❖ Les allocutions des OSC au Dialogue citoyen de lutte contre la corruption portées par Transparency International - Cameroon; ADIN et le CRADEC.
- ❖ L'allocution des organismes de lutte contre la corruption à l'instar de la Chambre des Comptes;
- ❖ L'Ouverture officielle par le CONSUPE



b) Présentation et attentes des participants



La cérémonie d'ouverture a également permis aux participants de se présenter et de partager leurs attentes. Il s'agissait ainsi de :

- Passer à l'action et faire bouger les lignes au-delà de la simple formulation de recommandations ;
- Etablir une passerelle entre les acteurs qui sont en dialogue ;
- Proposer des pistes pour une sortie de crise, afin que la situation du pays n'empire pas au regard de la pandémie actuelle ;
- Avancer, aller de l'avant en dépit de la pandémie ;
- Expliquer comment sont utilisées les ressources publiques ;
- Faire la lumière sur la gestion des ressources publiques ;
- Faire le point sur les actions entreprises après les précédentes éditions ;
- Cesser la conversation en lieu clos et la porter en haut lieu ;
- Contextualiser le Dialogue Citoyen au regard de la crise sanitaire que nous vivons actuellement pour ressortir de façon claire le lien entre la mauvaise gouvernance budgétaire et les droits humains ;
- Braquer les projecteurs sur l'utilisation du fonds Covid (Covidgate) ;
- Ressortir des pistes que l'on pourra exploiter en vue de formuler des plaidoyers ;
- Proposer des moyens pour garantir la protection de la fortune publique.

Conformément au TdR, divers panels ont été constitués autour des thèmes développés par des experts aux profils de fonctionnaires, de chercheurs, universitaires, développeurs, médias.



Panel 1. Crise sanitaire et gouvernance budgétaire



a) Interventions des panélistes

Le premier panel d'échanges a connu la modération de Martin Tsounkeu, Représentant Général d'ADIN, et les interventions des panélistes M. Aboudi Ottou, Coordonateur du Bureau Cameroun de l'Agence ECOFIN et Mballa Mballa Jean, Directeur Exécutif du CRADEC.

Ce panel s'est attelé à présenter la gouvernance budgétaire dans le contexte de la crise sanitaire en rapport avec les défis, les impacts sociaux, économiques et politiques de la pandémie.

De leurs interventions, l'on retient en substance que la pandémie de COVID-19 a des répercussions sur les finances publiques, ceci par une augmentation des dépenses d'interventions sanitaires dans un environnement de baisse de recettes perçues. Lesdites répercussions ont engendré de nouveaux risques budgétaires. Nous nous retrouvons donc dans une crise sanitaire qui secoue la gouvernance budgétaire et ce sont malheureusement les personnes les plus vulnérables qui en paient le lourd tribut.

Les dirigeants ont recours à un ensemble de mesures de soutien pour faire face aux enjeux macroéconomiques et sociaux que pose la flambée actuelle de COVID-19. Les mesures de soutien peuvent prendre diverses formes et avoir différentes conséquences budgétaires. Certaines auront des répercussions directes sur les finances publiques en augmentant les déficits budgétaires. D'autres n'auront aucune incidence sur les déficits budgétaires, mais pourraient accroître la dette (opérations extrabudgétaires ou au-dessous de la ligne). D'autres encore exposeront les finances publiques à des risques à moyen et à long terme (passifs conditionnels) qui doivent être recensés et gérés de manière transparente. Au-delà des conséquences économiques et sociales, l'une des conséquences majeures est la loi des finances 2020 a été modifiée. Pour répondre aux défis de la pandémie de Coronavirus l'Etat du Cameroun a créé par une ordonnance un Compte d'affectation spéciale, dénommé « Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales » En riposte au Covid-19, le Gouvernement a mis sur pied un Compte d'affectation spéciale, dénommé « Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales », et a publié un rapport de sa gestion. L'architecture mise en place pour la gestion de ce fonds COVID-19 est encadrée par la Circulaire n° 00000220/C/MINFI du 22 juillet 2020 fixant les règles de gestions spécifiques applicables au Fonds spécial, la Circulaire du MINMAP du 19 octobre 2020 instituant la publication des bénéficiaire effectif des marchés, l'aménagement du dispositif informatique PROBMIS CAS Covid-19 et le Décret du Premier Ministre fixant la répartition de la dotation du Fonds spécial par administrations.

Le MINFI a formulé un ensemble de dérogations, entre autres l'avance de trésorerie, les marchés spéciaux, la possibilité pour les administrations de décaisser 30% du budget qui leur est alloué.

b) Échanges autour des interventions du panel 1

Au terme des interventions des panélistes, des échanges sous forme de questions-réponses en vue de dégager des recommandations ont eu lieu. Ces séries de questions-réponses ont donc permis d'interroger :

- La recherche de stratégies pour développer une proche collaboration entre le Gouvernement et les OSC ;
- Le *Covidgate* pour répondre aux exigences de transparence notamment en ce qui concerne les marchés publics ;
- Les failles du système révélées dans la gestion du Fonds Covid ;
- Les 4 programmes qui répartissent le Compte d'Affectation Spéciale, à savoir:
 - o Programme 971 « renforcement des équipements sanitaires »
 - o Programme 972 « résilience économique et financière »
 - o Programme 974 « renforcement de la recherche et de l'innovation ;
 - o Programme 975 « résilience sociale et approvisionnements stratégiques »
- L'existence des « fonds de réserve », mécanisme de riposte en cas de crise que détient chaque Gouvernement, y compris le nôtre ;
- L'agenda caché de la communauté internationale à venir en aide au Cameroun dès la survenance de cette crise ;

Quelques recommandations et leçons ont pu se dégager de ces échanges. Il s'agit notamment de relever quelques points de vigilance autour desquels la société civile, garant de la veille sur la transparence des finances publiques, pourrait bâtir son plaidoyer :

- La publication des marchés publics et leurs bénéficiaires réels ;
- Les rapports semestriels de ministères et institutions bénéficiant des fonds Covid ;
- Le Rapport annuel d'exécution (Minfi) ;
- La mise en œuvre des 23 recommandations de la Chambre des Comptes ;
- Demander au gouvernement d'abandonner les procédures dérogatoires des marchés spéciaux et revoir la circulaire du MINFI pour le rapprocher de l'orthodoxie en matière de gouvernance budgétaire.

Panel 2. Mobilisation des ressources : enjeux et défis pour lutter contre la crise sanitaire



a) Interventions des panélistes

Le second panel d'échanges a connu la modération de M. Ndong Thierry, journaliste et développé par M. Mpolo Stean, Expert financier et Okouda Barnabé, Ingénieur de la statistique.

L'objectif de ce panel était de faire un état des lieux des efforts de mobilisation et de dépense des ressources budgétaires internes et externes ; ainsi que les efforts de lutte contre l'évasion fiscale pour faire face à la crise sanitaire.

Partant tout d'abord du cadre législatif et réglementaire mis en place par les pouvoirs publics pour mobiliser de ressources, à savoir le CAS, l'un des intervenants souligne qu'il est nécessaire de le structurer. L'efficacité du cadre est jugée à travers des indicateurs, ainsi que les outils de suivi et évaluation. Le cas échéant, les indicateurs de performance n'ont pas été mis en place. Le rôle du MINFI et son pouvoir d'appel n'étaient clairement pas définis dans le cadre mis en place par le Gouvernement camerounais, chose qui a conduit aux dérives que l'on a observées. La question des défis et enjeux liés à la mobilisation de ressources financières dans le cadre d'une crise passe par le respect d'un certain nombre de paramètres. Il s'agit entre autres d'indiquer le marché auquel ces ressources sont destinées, et de définir la contrepartie des ressources mobilisées (exemple : résoudre l'ensemble des questions de prise en charge des patients Covid ...). Cela dit, l'Etat a eu des difficultés à mobiliser des ressources domestiques. S'agissant des efforts contre l'évasion fiscale, l'Etat n'a pas pu mobiliser suffisamment d'impôts pendant la crise parce que la quasi-totalité des citoyens étaient sinistrés, abusant ainsi de la « tolérance administrative » qui a accentué le phénomène d'évasion fiscale sur le plan interne et international.

Par ailleurs, la transparence et la traçabilité sont des indicateurs d'une bonne gouvernance tel que décrit dans l'ODD 16. Il n'existe pas au Cameroun un document de politique budgétaire. Cela entraîne une série de problèmes, en l'occurrence les problèmes d'optimisation des recettes fiscales, les recettes fiscales non-maîtrisées, le budget-programme en difficulté par manque de programmation, la multiplicité des ordonnateurs et les compétences en présence, l'absence de transparence dans la passation des marchés. Il faut aussi souligner que le Cameroun a toujours été un mauvais élève dans la consommation des ressources budgétaires extérieures en raison des défis autour des capacités et compétences pour une mobilisation optimale et une dépense de qualité des ressources domestiques. Tout le monde peut et doit contribuer à améliorer les sources, la production, la diffusion et la consommation des statistiques officielles

b) Échanges autour des interventions du panel 2

Au terme des interventions des panélistes, des échanges sous forme de questions-réponses en vue de dégager des recommandations ont eu lieu :

- Fonds Covid 19 : la charrue avant les bœufs dans la programmation?
- Les CAS : Faut-il les vouer aux gémonies ?
- Disparités dans la production des données statistiques : cas des données sur les industries extractives ;
- Repenser la politique de gestion ou l'éducation des masses ?
- Pourquoi recourir aux financements étrangers alors qu'on n'a pas fini de prospecter les financements internes ?

Quelques recommandations et leçons ont pu se dégager de ces échanges, notamment :

- Les OSC doivent se lever et suggérer au politique la structuration d'un mécanisme ad-hoc de gestion de crise qui pourrait gérer les fonds de catastrophes / crise dans notre pays ;
- Renforcer les sources, la production, la diffusion et la consommation des statistiques officielles ;
- Tout le monde peut et doit contribuer pour améliorer les sources, la production, la diffusion et la consommation des statistiques officielles.

Présentation du Pré-rapport sur l'Évaluation de la participation communautaire dans la gestion des affaires publiques dans les Communes au Cameroun



Présentée par ADIN, cette étude a pour objectif général de dresser l'état des lieux du suivi participatif de la gestion publique au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), dans le cadre de la mise en œuvre accélérée de la décentralisation au Cameroun.

Ce fut donc l'occasion pour M. Martin Tsounkeu et son équipe de présenter les résultats et recommandations du pré-rapport.

En termes de méthodologie, l'étude a été réalisée avec l'appui d'un Comité de Recherche coordonné par un Consultant, sous la supervision d'un Expert du Consortium. Quel est l'état des lieux des cadres de participation communautaire au niveau Communal ? Quels sont les changements nécessaires pour améliorer le niveau d'inclusion des populations à la gestion publique au niveau communal ? Quels facteurs doivent être considérés pour une bonne opérationnalisation des cadres de participation communautaire ? Elle a abouti aux résultats principaux suivants :

a) Les résultats de l'étude

En termes de méthodologie, l'étude a été réalisée avec l'appui d'un Comité de Recherche coordonné par un Consultant, sous la supervision d'un Expert du Consortium. Quel est l'état des lieux des cadres de participation communautaire au niveau Communal ? Quels sont les changements nécessaires pour améliorer le niveau d'inclusion des populations à la gestion publique au niveau communal ? Quels facteurs doivent être considérés pour une bonne opérationnalisation des cadres de participation communautaire ? Elle a abouti aux résultats principaux suivants :

1) Changements nécessaires pour améliorer le niveau d'inclusion des populations à la gestion publique locale

Les changements nécessaires à l'amélioration du niveau d'inclusion des populations à la gestion publique sont de deux ordres, l'ouverture des données, et la communication effective.

Une donnée ouverte est une donnée disponible sur plusieurs formats en fonction des demandes et de besoins d'utilisation, il s'agit d'une donnée réutilisable. L'importance de l'ouverture des données se situe à plusieurs niveaux. Elle contribue à :

- Permettre la transparence ;
- Réduire l'asymétrie d'information entre les magistrats municipaux et les citoyens ;
- Permettre d'avoir des processus budgétaires plus transparents et ouverts à la participation publique ;
- Faire en sorte que les allocations budgétaires adressent efficacement les besoins des populations ;
- Changer les rapports de pouvoir entre les magistrats municipaux (Communes) et les citoyens ;
- Démystifier les notions comme « Budgets sont un sujet qui concerne uniquement les gouvernements » en montrant comment budget affecte la vie de chaque citoyen

L'ouverture de données augmente la participation, la responsabilité et la redevabilité. Elle renforce également l'action de la société civile dans la protection de la fortune publique.

2) Facteurs essentiels pour une bonne opérationnalisation des CSSR

De manière générale, le CSSR est un mécanisme permettant de s'assurer que chaque partie prenante à la mise en œuvre des ODD fasse ce qu'elle doit faire, évalue les résultats et les impacts, tout en assurant le respect des pratiques de bonne gouvernance. Pour une bonne opérationnalisation, les facteurs suivants ont été retenus

- Adopter et suivre la feuille de route nationale sur les ODD, c'est le document officiel établissant les principales activités et responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre des ODD. La Feuille de route nationale adoptée fin 2014 sur la mise en œuvre de l'Agenda post -2015 post-2015 au niveau local (page 24 du rapport MINEPAT/PNUD à ce sujet), est la référence pour garantir que le processus d'évaluation soit basé sur des sources de données officielles communément sources de données officielles communément acceptées, mais aussi le guide de référence pour le cadre de suivi et de responsabilisation ;

- Les parties prenantes sectorielles doivent être identifiées et regroupées par catégories d'ODD, et conformément au Document de stratégie nationale pour la croissance et l'emploi (DSNCE), conformément au document national de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). Les ministères sectorielles et les OSC interviendront chacun dans leur secteur en fonction de leur Actuellement, au niveau gouvernemental, il existe déjà un regroupement clair des ministères sectoriels par groupe d'ODD, avec des responsables respectifs. En outre, une lettre circulaire du Président de la République sur la préparation du budget national pour l'année 2017 donne des instructions spécifiques sur le calcul des coûts de la mise en œuvre des ODD ;

- Le CSSR doit fonctionner selon une approche de travail en collaboration. À cette fin, un organe de coordination de la mise en œuvre des ODD doit être créé et fonctionnera avec des représentants de toutes les parties prenantes afin de garantir une approche participative de tous les segments de la population. Cette structure doit exister au niveau national ainsi qu'aux niveaux décentralisés. Pour faciliter une dynamique participative et inclusive, des Points Focaux seront désignés dans chaque Administration, pour être chargés du suivi de la mise en œuvre des ODD ainsi que de la collecte et de la fourniture des données administratives pertinentes. En ce qui concerne le volet collecte des données, l'Institut National de la Statistique (INS) s'est dit prêt à collaborer avec la société civile pour contribuer à l'élaboration d'un plan d'action ;

- Le CSSR doit comprendre une composante de communication des résultats. Chaque partie prenante étant responsable par le biais de rapports réguliers sur ses activités. Ces rapports serviront de documents de référence documents de référence sectoriels à différents niveaux et alimenteront un tableau de bord national global de la mise en œuvre des ODD au Cameroun, au sein de l'unité de coordination nationale. au sein de l'unité de coordination nationale. Ceci permet de mesurer les progrès,

les lacunes et les défis. Les différentes parties qui se réunissent régulièrement peuvent donc ainsi apprendre et tirer des leçons des différences qui apparaîtront probablement dans leurs rapports et s'adapter. Un plan de communication spécifique pour le suivi du processus de mise en œuvre des ODD au Cameroun sera développé ;

- La mobilisation des fonds devra être assurée pour le CSSR. Des propositions concrètes devront être faites par toutes les parties prenantes au gouvernement, en temps voulu, lorsque le budget national est en préparation, en ce qui concerne les activités qu'elles prévoient pour le suivi de la mise en œuvre des ODD. En outre, un soutien sera potentiellement demandé aux partenaires techniques et financiers (PTF).

b) Échanges autour des interventions

Des échanges sous forme de questions-réponses en vue de dégager des recommandations ont eu lieu. Pour l'essentiel, les interrogations ont porté sur :

- Les contraintes et les difficultés d'ouverture de l'Exécutif Communal à la base
- Comment faire pour que l'exécutif communal s'approprie les résultats de cette étude ?
- La stratégie du Gouvernement ne représente-t-elle pas un obstacle à la mobilisation des ressources ?
- De qui est comptable le gouvernement local ?

Quelques recommandations et leçons ont pu se dégager de ces échanges. Il s'agit notamment de :

- Revoir la stratégie de collaboration entre l'Exécutif et les Citoyens en vue d'instaurer la confiance, étant entendu que la confiance entraîne la mobilisation de la population ;
- Rendre les radios communautaires fonctionnelles ;
- Prendre en compte le conflit d'intérêt dans le développement communautaire.

Panel 3 : La commande publique en temps COVID-19



a) Interventions des panélistes

Le panel d'échanges a connu la modération de Kemajou Bertin, Président de l'organisation Freedom's Service, et les interventions des panélistes Nke Anicet, Coordonateur des programmes à Afroleadership, M. Nziupap Blaise, responsable de la communication chez Zenü Network, et Professeur Mebenga Matthieu. L'objectif de ce panel est de faire une analyse de la norme, les croyances, et les pratiques en situation de crise sanitaire dans le processus de la commande publique.

L'intervention des panélistes permet de révéler une concentration de mauvaises pratiques dans toutes les phases du processus de riposte à la pandémie. C'est dire que l'impératif de protection des droits humains à la santé a été par temps Covid un prétexte pour amplifier les atteintes à la fortune publique. Cela étant, pour parer au plus pressé afin de barrer la voie à la maladie, presque toutes les commandes publiques ont été gérées en procédures d'urgence. Mettant ainsi entre parenthèse le code des marchés publics. Ce qui, à n'en point douter, a ouvert la voie à de nombreuses dérives : L'on pourrait citer entre autres : les livraisons fictives ; les prestataires sans profil du métier ni expérience dans le domaine, et les entreprises créées pour les besoins de cause ; l'immixtion indue des acteurs non désignés dans la gestion des fonds Covid (ex : Taskforce) ; le fractionnement des marchés ; l'utilisation abusive de la procédure réservée aux marchés spéciaux ; le favoritisme ; le trafic d'influence ; l'estimation approximative des coûts de trésorerie ; la production irrégulière des rapports d'exécution ; le dépassement des crédits budgétaires alloués, au motif des urgences ; la surfacturation ; le matériels/équipements de qualité approximative ; etc.

Assurément, le secteur des marchés publics n'est pas de ceux dont on se prêterait intuitivement à une analyse en rapport avec le COVID-19. Et pourtant, les marchés publics sont au cœur de toute la politique de développement et d'accomplissement des services en faveur de l'administration et des populations. A l'épreuve de la pandémie du COVID-19, ce secteur connaît un bouleversement des règles applicables en temps ordinaire. Ainsi, l'on assiste à l'application d'un droit dérogatoire aux marchés publics passés dans le cadre de la riposte gouvernementale à la pandémie et à l'exécution relativement perturbée des marchés en cours de réalisation.

b) Échanges autour des interventions du panel 3

Les échanges ont porté sur :

- Le rôle du rôle de la mercuriale au vu de toutes ces dérives;
- L'exécution des travaux de portée sociale par le Génie militaire, entité qui semble faire la différence au Cameroun ;
- Le rôle des autorités compétentes pour remédier aux mauvaises pratiques que joue le également MINMIDT pour contrainte la restauration des sites ;

Quelques recommandations et leçons ont pu se dégager de ces échanges :

- Faire un lobbying auprès du Premier Ministre pour l'exclusion des acteurs qui se sont immiscés indûment dans la commande publique en temps Covid (exemples : Task force créée par simple correspondances « sur hautes instructions du Chef de l'Etat » ou violation du décret du Premier Ministre fixant répartition des enveloppes budgétaires fonds Covid;
- Mener un plaidoyer auprès du MINMAP pour un audit des marchés Covid par l'ARMP ;
- Mener un plan d'action pour le contrôle citoyen de la commande publique en temps Covid ;
- Prendre Faire un lobbying auprès des Parlementaires pour une réforme de la justice en faveur de l'établissement de la procédure de saisine de la justice par des groupes de pression ;
- Mener un plaidoyer pour l'ouverture des données qui permettront aux citoyens de faire le suivi d'un marché de la publication à la réalisation ;
- l'État doit soutenir non seulement le financièrement les entreprises engagées dans l'exécution des marchés publics, mais aussi la liquidation des factures en souffrances.

Panel 4. Équité fiscale et Droits de la femme au Cameroun



a) Interventions des panélistes

Le panel d'échanges a connu la modération de Samuel Biroki (PLANOSCAM), et les interventions de Mme Andela Christine, Présidente du COSADER et Mme Yelang Joséphine, Directrice du FASEDEV. Son objectif était d'examiner l'équité fiscale dans l'optique de la promotion d'une gouvernance fiscale sensible au genre.

La teneur des interventions des panélistes a porté sur la nécessité pour le Gouvernement d'actionner un mécanisme qui promeut l'équité fiscale dans une perspective sensible au genre. C'est d'abord une question de Droits humains, les droits des femmes sont des droits humains à part entière. Dans la lutte contre la corruption il convient de ne pas perdre de vue que les victimes les plus nombreuses se trouvent parmi les personnes vulnérables, dont les femmes pour des raisons liées au manque d'informations, à la culture de souffre-douleur, à l'injustice environnante.

Une Prescription du Chef de l'Etat dans la Circulaire n°001 du 30 Août 2021 du Président de la République met en avant la promotion du Genre. La nouveauté par rapport à la circulaire de 2020 centrée sur l'élaboration des indicateurs de suivi évaluation ventilés par sexe et âge se trouve dans :

- l'affirmation que l'intégration de la démarche de planification et de budgétisation sensible au genre devra être une priorité dans tous les secteurs du développement national ;
- le développement explicite et les orientations contraignantes données aux administrations qui **devront** mettre en œuvre leurs engagements contenus dans le plan d'action multisectoriel de la politique nationale du genre ;
- l'élaboration du document budgétaire sensible au genre annexé au projet de loi de finances ;
- un plaidoyer en faveur de l'allocation des ressources alimenté par les inscriptions clairement ressorties de toutes les actions et mesures en faveur de la promotion du genre dans les documents ministériels à examiner lors de la tenue des conférences budgétaires et de performance ;
- la désignation de 8 ministères pour la phase pilote de la BSG en 2022: Agriculture, Elevage, Décentralisation, Education de base, Enseignements secondaires, Santé, Affaires sociales, Promotion de la Femme et de la Famille.

Cependant certaines réformes fiscales annoncées depuis 2021 sont peu, voire pas du tout sensibles au genre, l'on peut citer : les mesures de soutien à la relance de l'économie ; les mesures de promotion de l'import substitution ; les mesures d'amélioration du climat des affaires ; les mesures d'élargissement de l'assiette ; les mesures de sécurisation des recettes ; les mesures de renforcement de la fiscalité locale.

Les propositions de la société civile réunie dans le Groupe de référence en matière de fiscalité sensible au genre/Droits des femmes ont été rappelées, à savoir :

- Être en phase avec l'option gouvernementale de la budgétisation sensible au genre : vers des incitations genre sensibles ;
- Mettre en place un régime fiscal volontariste de promotion des entreprises féminines avec des avantages fiscaux comme pour les start-up ;
- Assurer la Consécration dans le régime fiscal de promotion de l'emploi jeune de l'emploi des jeunes femmes /filles ;
- Par ailleurs des mesures en lien avec la création d'emplois décents durables sensibles au genre par les CTD pourraient être envisagées. Les CTD doivent bénéficier d'une partie des impôts, taxes, frais de bail liés à l'exploitation des ressources naturelles et foncières de leur territoire et avoir une base de répartition et de soutien aux activités économiques des populations à la base qui tienne compte de la spécificité de genre.

b) Échanges autour des interventions du panel 4

Les échanges ont principalement porté sur la proposition de recommandations pour développer des budgets sensibles au genre en 2022 qui transformeraient positivement les vies sociopolitiques, économiques et culturelles de la femme en temps de conflit et de COVID, et lui donneraient les moyens de contribuer à conduire le Cameroun vers la réalisation de notre Destination 2025 et au-delà.

Quelques recommandations et leçons ont pu se dégager de ces échanges :

- Élaborer des budgets gouvernementaux qui tiennent compte de la dimension de genre et du rôle que jouent les femmes dans notre économie et créer un espace pour qu'elles puissent s'autonomiser économiquement ;
- Tenir compte des femmes dans la redistribution des recettes publiques et allouer des fonds de développement spéciaux pour leur autonomisation économique, en particulier en période de COVID, où elles doivent relever des défis économiques supplémentaires ;
- Créer des politiques et des lois qui réduiraient l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, en particulier dans le secteur privé, notamment en s'attaquant au problème de la ségrégation professionnelle des femmes et en garantissant un salaire égal pour un travail de valeur égale ;
- Se référer à d'autres pays qui ont appliqué la budgétisation sensible au genre et introduire localement une éducation qui favorise la compréhension de la budgétisation sensible au genre pour les acteurs concernés afin d'engager les hommes et les femmes à promouvoir cette cause au Cameroun.

Panel 5. Perspectives et responsabilités dans la relance post-covid 19 sous le prisme de la bonne gouvernance budgétaire

L'objectif de ce panel a été d'exprimer une position commune citoyenne sur la prévention aux atteintes à la fortune publique axée sur des actions à court, moyen et long terme pour la défense de l'intérêt public, y compris en cas de crise.

Interventions des panélistes

Ces interventions ont été caractérisées par une série de temps forts, à l'instar d'un sketch exécuté par l'Union de la Jeunesse Républicaine du Cameroun (UJRC) qui a fait état des FFI au Cameroun ; la collecte des signatures pour la Campagne Arrêtons l'hémorragie du Trésor public ; la remise des Attestations ; et une déclaration traduisant la volonté citoyenne à protéger la fortune publique.

Au sortir de ce panel, des résolutions fortes ont été prises, notamment :

- Décentraliser le Dialogue Citoyen dont l'organisation de la 4^{ème} édition a été sollicitée par la mairie de Bafoussam I, le plaidoyer pour la 5^{ème} édition continuant auprès de la mairie de Bibémi.
- Constituer une représentation pour rencontrer le Premier Ministre ;
- Mettre en place un comité restreint qui va transformer le compte-rendu du 3^{ème} Dialogue en mémorandum.

Les recommandations des participants au terme de la conférence

En vue de s'assurer que cette 3^{ème} édition puisse permettre de dégager des pistes de solutions visant à contribuer à la lutte contre les FFI, une session de propositions de recommandations a été organisée. Modérée par Martin Tsounkeu, il est ressorti de l'ensemble des interventions des participants les recommandations suivantes :

- La publication des marchés publics et leurs bénéficiaires réels ;
- Les rapports semestriels de ministères et institutions bénéficiant des fonds Covid ;
- Le Rapport annuel d'exécution (MINFI) ;
- La mise en œuvre des 23 recommandations de la Chambre des Comptes ;
- Demander au gouvernement d'abandonner les procédures dérogatoires des marchés spéciaux et revoir la circulaire du MINFI pour le rapprocher de l'orthodoxie en matière de gouvernance budgétaire ;
- Les OSC doivent se lever et suggérer au politique la structuration d'un mécanisme ad-hoc de gestion de crise qui pourrait gérer les fonds de catastrophes / crise dans notre pays ;
- Renforcer les sources, la production, la diffusion et la consommation des statistiques officielles ;
- Tout le monde peut et doit contribuer pour améliorer les sources, la production, la diffusion et la consommation des statistiques officielles ;
- Revoir la stratégie de collaboration entre l'Exécutif et les Citoyens en vue d'instaurer la confiance, étant entendue que la confiance entraîne la mobilisation de la population ;
- Rendre les radios communautaires fonctionnelles ;
- Prendre en compte le conflit d'intérêt dans le développement communautaire.
- Faire un lobbying auprès du Premier Ministre pour l'exclusion des acteurs qui se sont immiscés indûment dans la commande publique en temps Covid (exemples : Task force créée par simple correspondances « sur hautes instructions du Chef de l'Etat » ou violation du décret du Premier Ministre fixant répartition des enveloppes budgétaires fonds Covid;
- Mener un plaidoyer auprès du MINMAP pour un audit des marchés Covid par l'ARMP ;
- Mener un plan d'action pour le contrôle citoyen de la commande publique en temps Covid ;
- Prendre Faire un lobbying auprès des Parlementaires pour une réforme de la justice en faveur de l'établissement de la procédure de saisine de la justice par des groupes de pression ;
- Mener un plaidoyer pour l'ouverture des données qui permettront aux citoyens de faire le suivi d'un marché de la publication à la réalisation ;
- l'État doit soutenir non seulement le financièrement les entreprises engagées dans l'exécution des marchés publics, mais aussi la liquidation des factures en souffrances.
- Élaborer des budgets gouvernementaux qui tiennent compte de la dimension de genre et du rôle que jouent les femmes dans notre économie et créer un espace pour qu'elles puissent s'autonomiser économiquement ;
- Tenir compte des femmes dans la redistribution des recettes publiques et allouer des fonds de développement spéciaux pour leur autonomisation économique, en particulier en période de COVID, où elles doivent relever des défis économiques supplémentaires ;
- Créer des politiques et des lois qui réduiraient l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, en particulier dans le secteur privé, notamment en s'attaquant au problème de la ségrégation professionnelle des femmes et en garantissant un salaire égal pour un travail de valeur égale ;
- Se référer à d'autres pays qui ont appliqué la budgétisation sensible au genre et introduire localement une éducation qui favorise la compréhension de la budgétisation sensible au genre pour les acteurs concernés afin d'engager les hommes et les femmes à promouvoir cette cause au Cameroun.
- Décentraliser le Dialogue Citoyen dont l'organisation de la 4^{ème} édition a été sollicitée par la mairie de Bafoussam I, le plaidoyer pour la 5^{ème} édition continuant auprès de la mairie de Bibémi.
- Constituer une représentation pour rencontrer le Premier Ministre ;
- Mettre en place un comité restreint qui va transformer le compte-rendu du 3^{ème} Dialogue en mémorandum.